

Saint-Claude **mag**

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°61 - Mai-Juin 2017



www.letour.jura.fr

2017
8/07
TOUR
DE FRANCE
KM 159
SAINT-CLAUDE

Dossier : Budget 2017, point sur les projets

Pages 4 et 5



Réunion publique d'information à la population, jeudi 16 mars.



Visite officielle de M. Richard Vignon, Préfet du Jura, à Saint-Claude, jeudi 9 mars.



Mobilisation pour la sauvegarde du Centre Hospitalier Louis Jaillon, mardi 7 mars.



Remise de médailles d'honneur aux bénévoles associatifs, vendredi 3 mars.

© L'Hebdo du Haut-Jura



Sortie intergénérationnelle « bowling à La Chaumusse jeunes et seniors » co-organisée par le centre Aventure Ados et le Centre Communal d'Action Sociale, jeudi 23 février.



Commémoration du 19 mars, en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

© L'Hebdo du Haut-Jura

3 Sommaire, Éditorial

4-5 Budget 2017, point sur les projets

6 Actualités diverses

7 Libre expression

8 Agenda



Saint-Claude Mag

N°61 - Mai-Juin 2017

Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR
Photo de couverture : Conseil départemental du Jura

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



Chers Sanclaudiens,

La réorganisation des hôpitaux prévoit de sacrifier Saint-Claude pour renforcer le Centre Hospitalier de Lons-le-Saunier en lui transférant l'activité du Centre Hospitalier Louis Jaillon, tout cela pour supprimer les déficits chroniques qui plombent les résultats comptables. Je croyais naïvement qu'une maladie chronique pouvait être soignée par de la médecine et non par un acte chirurgical. Or, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a choisi la chirurgie. Penser que les Haut-Jurassiens iront à Lons-le-Saunier, c'est méconnaître leurs habitudes de vie. Ils vont sur Rhône-Alpes et on ne changera pas leurs habitudes par décret.

On s'apprête donc à démanteler un hôpital sans que personne n'y gagne. J'alerte depuis des mois sur cette erreur de diagnostic territorial sans être entendu.

• La fermeture des services de Saint-Claude enverra les patients sur les routes montagneuses du Haut-Jura avec des durées de transport d'un minimum de deux heures. Ces délais de transfert mettront en péril la vie des patients qui nécessitent une prise en charge urgente et seront un facteur de mortalité plus important que le prétendu manque de pratique de certains médecins ou que l'absence de conformité à des normes qui évoluent sans cesse jusqu'au déraisonnable et de manière injustifiée.

Les responsables du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) s'inquiètent eux-aussi de cette situation. Les interventions des pompiers qui prenaient une heure auparavant en nécessitent trois désormais sur le secteur de Champagnole. À Saint-Claude, ce sera quatre heures.

Quand admettra-t-on que nous sommes une réelle exception géographique et non une exception de complaisance ?

• À cela s'ajouteront les conséquences sur l'emploi avec la disparition d'un minimum de 150 postes de travail à l'hôpital, entraînant des familles entières à quitter une région.

Et qu'en sera-t-il de l'attractivité de la ville lorsque les futurs salariés de nos entreprises, rassurés aujourd'hui par la présence d'un hôpital et d'un lycée dans notre « ville-centre », fuiront nos employeurs par manque de sécurité sanitaire ?

Vous l'aurez compris. Au-delà de l'impact en matière de soins, l'impact économique sera désastreux. Tout cela n'est pas acceptable. La seule logique qui anime l'ARS est celle de la résorption des déficits mais en même temps cela créera des dépenses nouvelles avec des milliers de transferts en ambulance qui ne seront pas gratuits. Les dégâts humains seront irréversibles ; ils ne sont, à aucun moment, pris en compte, or, ce sont d'abord eux qui me préoccupent. On a fermé en 2007 la quasi-totalité des services à Champagnole et le déficit est toujours là.

Enfin, il m'est difficile d'entendre « qu'aucun site ne sera fermé » dans la mesure où les sites concernés seront vidés de leur contenu. Nos bâtiments seront vides, mais comme le site ne sera pas « officiellement » fermé (quelle hypocrisie !), nous pourrions faire visiter les friches médicales aux touristes.

L'État doit la sécurité sanitaire à ses concitoyens. L'Humain doit rester notre première préoccupation à tous.

Au-delà de ce constat et face à une situation qu'il convient certes d'améliorer, nous sommes prêts à travailler toutes les pistes qui permettront de consolider notre hôpital. Des coopérations sont possibles, des mutualisations sont envisageables. Le corps médical s'est attelé à cette tâche.

Pour cela nous avons besoin de temps. On ne règle pas en trois mois une difficulté qui dure depuis des années. Alors, que les décideurs parisiens se préoccupent aussi de nos campagnes et nous aident à progresser plutôt que de nous euthanasier.

Rejoignez le Comité de soutien de notre Hôpital.

Jean-Louis MILLET



Budget 2017

Budget 2017

Une situation financière contrainte qui nous oblige à serrer les dépenses : Des recettes en moins avec la baisse de la dotation globale de fonctionnement (c'est plus d'un million d'euros qui manquent désormais dans les caisses chaque année), avec des recettes fiscales qui vont baisser consécutivement à la perte importante d'habitants sur la ville.

Dans les années qui viennent, il sera difficile de maintenir le même niveau de prestations offertes à la population pour la raison qu'on ne peut pas faire plus ni même autant avec moins d'argent.

Il n'y a pas de baguette magique et il est inenvisageable d'augmenter les impôts, dont le niveau est déjà trop élevé. À cet

égard, nous sommes très inquiets des déclarations faites dans la presse selon lesquelles la Communauté de communes penserait en 2018 à accroître sa pression fiscale. Si cela peut être supportable dans les petites communes, où le taux d'imposition communale est modeste, cela deviendra inacceptable pour les contribuables sanclaudiens.

Fonctionnement

Un budget 2017 qui s'équilibre pour la section de fonctionnement à hauteur de **15 758 969.00 €**, répartis comme suit :

Dépenses		Recettes	
Total	15 758 969 €	Total	15 758 969 €
dont :		dont :	
Charges à caractère général	3 979 382 €	Produits des services, du domaine	1 470 081 €
Frais de personnel	9 511 234 €	Impôts et taxes	9 203 426 €
Autres charges de gestion courante	1 294 758 €	Dotations, subventions, participations	4 500 462 €
Charges financières	318 795 €	Autres produits de gestion courante	461 000 €

Un budget qui subit

- La baisse de dotations en provenance de l'État (plus d'un million de perte de dotation forfaitaire entre 2013 et 2017)
- La perte liée à l'exonération accordée par l'État depuis 2016 aux personnes « économiquement faibles » (ECF) soit 242 884 € de perte en 2016 qui ne seront compensés qu'à partir de 2017 et à hauteur de 232 441 €.

Mais une Municipalité qui résiste

En votant un maintien des taux d'imposition en 2017 (taxe foncière sur le bâti et le non bâti et taxe d'habitation) pour préserver ses administrés malgré ce contexte difficile.

Point sur les projets

Investissement

Le budget d'investissement qui oscillait de 8 M€ à 9,5 M€ entre 2010 et 2016 sera de **8 325 000 €** en 2017.

Des projets qui, abstraction faite des investissements récurrents et du projet de cuisine centrale, ont été revus à la baisse ou reportés par rapport à ceux évoqués lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et seront principalement les suivants :

Objet	Budget 2017 (hors reports 2016)
Maison des adieux	200 000 €
Vestiaires Champs de Bienne	48 000 €
Peinture tribunes Serger	50 000 €
Vidéoprotection	236 096 € (180 000 € de subvention espérés)
Requalification cœur de ville (rue du Marché)	560 000 € (dont études et maîtrise d'œuvre)
Le Monde des Automates	170 000 €
Chalets camping	150 600 €
Travaux sur chaufferies/chauffage	140 000 €
Acquisitions foncières	424 720 €

Dette

Un encours de la dette relativement stable sur ces dernières années :

2012*	2013*	2014*	2015*	2016*	2017*
12 220 881 €	12 143 317 €	11 836 903 €	11 794 704 €	12 753 984 €	12 696 559 €

* au 1^{er} janvier

Où en sont nos projets ?

Vidéo-protection

Les 47 caméras implantées sur 33 sites n'attendent plus que le feu vert du Ministère et l'annonce d'une subvention espérée de 180 000 € pour être installées. Les fonds prévus l'an dernier ont été affectés par l'État à la sécurisation des stades de football pour l'Euro 2016, ce qui a retardé le projet.



Place du 9 avril 1944

Une nouvelle réglementation nationale du stationnement payant à compter du 1^{er} janvier

2018 nous oblige à revoir le projet qui consistait à clore la place et mettre des barrières à péage. Un nouvel aménagement est à l'étude.

Parking rue Rosset

Trois immeubles ont été acquis. Ils seront

démolis en 2018 pour offrir 32 places de parking supplémentaires dans un secteur, celui de la cathédrale, déficitaire en stationnement.

Salle associative à Serger

Le projet est repoussé pour une mise en service en octobre 2018.

Maison des Adieux

Une Maison des Adieux décente, avec une capacité de 100 places en intérieur et 40 en extérieur abrité, va remplacer l'actuel bâtiment au cimetière. Les familles pourront enfin avoir droit à une cérémonie digne.

Collège Rosset/Collège de la Maîtrise

L'échange des deux collèges a été voté au Conseil municipal. Dès signature de l'acte notarié, le devenir de ces bâtiments évoluera très vite.

Archives municipales

Un site sera prochainement proposé pour une nouvelle implantation.

Requalification du centre-ville

Les travaux commenceront cette année rue du Marché et se poursuivront en 2018 rue du Pré pour rénover totalement un centre-ville qui en a bien besoin.



Quant aux « grands » projets de **Maison de Santé et de piscine couverte**, ils nous échappent totalement, puisqu'ils sont de la compétence de la Communauté de communes.

Concernant l'Office Public de l'Habitat (OPH), il est également désormais, depuis le 1^{er} janvier, sous la coupe de la Communauté de communes.

Village Vacances de Lamoura

Depuis deux ans, l'acheteur du VVL se bat contre l'opposition incompréhensible de personnes et de collectivités qui auraient dû se féliciter qu'un acheteur privé se porte acquéreur, dispensant ainsi nos contribuables de devoir financer cet achat et les importants travaux qui en découlent. Malheureusement, il a dû se livrer à un véritable parcours du combattant pour permettre à ce village de revivre, et qui plus est, dans des normes de confort revues à la hausse.



Son opiniâtreté sera bientôt récompensée. Lorsque vous lirez ces lignes, la commission de sécurité sera certainement passée, donnant le feu vert pour la commercialisation des séjours, avec une ouverture espérée en juin.

L'ouverture se fera avec une jauge de 230 lits pour aboutir dans un an à une capacité totale de 650 lits, complétée ultérieurement par une résidence Seniors de 50 lits.

Le succès de la structure récompensera, comme il se doit, son propriétaire.

Bravo et merci Monsieur TAJ pour votre ténacité qui va permettre d'offrir à nouveau aux amoureux du Haut-Jura, le plus bel équipement touristique de la région et lui amener des bataillons de touristes supplémentaires qui seront les bienvenus pour notre économie locale.

Soutien pour l'embellissement de vos façades

Dans le cadre de la requalification du cœur de ville, la Municipalité souhaite soutenir les propriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux de ravalement et d'embellissement de façades. Elle a décidé d'augmenter, dès maintenant de manière importante, la subvention accordée aux propriétaires d'immeubles. Cette subvention concerne aussi bien les simples travaux de ravalement que les travaux d'isolation, qui bénéficient de surcroît d'une déduction fiscale.

Deux zones ont été définies :

- Zone 1 (centre-ville) : zones entrant dans le périmètre de la

ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, carte consultable sur www.saint-claude.fr)

- Zone 2 : toutes les autres zones du territoire communal (ville et communes rattachées)

À noter que l'aide concerne uniquement le bâti de plus de dix ans et que seul le ravalement de façade sur rue, c'est-à-dire visible de la rue, est subventionné.

Pour fixer l'assiette de la subvention, la superficie est calculée sans déduction pour les ouvertures. Le montant de la subvention est plafonné et ne peut excéder 50 % du montant HT des travaux réalisés ouvrant droit à la subvention.

Participation financière :

- pour les travaux de ravalement de façade (sablage des pierres de taille, rejointement, enduits de finition, peinture)

- Zone 1 : 20 €/m²
- Zone 2 : 10 €/m²

- pour les travaux d'isolation extérieure :

- Zone 1 : 30 €/m²
- Zone 2 : 20 €/m²

Comment bénéficier de cette aide financière ?

Toute personne intéressée doit remplir un formulaire de demande d'aide accompagné du devis d'une entreprise, à transmettre aux :

Services Techniques municipaux
28, rue Saint-Blaise
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 79 65

M a i l :
services.techniques@mairie-saint-claude.fr

Après vérification, une notification du montant de l'aide est transmise au demandeur.

Le règlement de la subvention interviendra après présentation d'une facture acquittée.

L'ordre d'arrivée des demandes définit l'ordre des priorités. Les aides cessent dès lors où le crédit prévu à cet effet est épuisé (25 000 €).



Inscriptions scolaires 2017-2018

École maternelle et école élémentaire, classe de Cours Préparatoire (CP)

► Du 2 mai au 7 juillet 2017 auprès du Service Enfance Jeunesse, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi)

Retrouvez la liste des pièces à apporter et toutes les informations sur www.saint-claude.fr

Renseignements :
Service Enfance-Jeunesse
Tél. 03 84 41 42 54

Majorité

Les budgets des années à venir seront de plus en plus difficiles à boucler. Cela risque même de devenir mission impossible. Où en serions-nous si nous avons dû payer cette année 1,3 million d'euros de participation supplémentaire (promise par M. LAHAUT sur le porte-monnaie des Sanclaudiens et annulée par nos soins) à l'investissement de la médiathèque, en plus de la quote-part habituelle de la ville représentant déjà la moitié de tous les financements restant à charge de la Communauté de communes ? C'est très simple, nous aurions dû renoncer à tous nos investissements, qu'il s'agisse du moindre mètre de voirie ou de la requalification tant attendue du centre-ville. Et ne parlons pas de la facture astronomique qui nous attend avec les frais de fonctionnement quand il faudra payer le chauffage pour un plafond de 12 m de haut et les treize

employés actuels quand, pour la même surface et quatre étages de bibliothèque chez nos amis allemands de Rottenburg, ils ne sont que sept pour gérer un établissement identique.

Et ce ne sont pas les adhésions de la première heure (« *Tout nouveau tout beau* »), même nombreuses, qui paieront la facture de personnel et de chauffage, mais une augmentation d'ores et déjà annoncée pour 2018, des impôts de la Communauté de communes et qui touchera tout le monde, adhérents et non adhérents de la médiathèque.

Scepticisme donc à la hauteur de celui généré par le spectacle « culturel » de l'inauguration, où un homme nu en string, affublé d'une carotte en guise de sexe, traduisait par ses singeries le niveau d'élévation culturelle de ceux qui le payaient... avec votre argent.

Puisque nous parlons budget, nous ne pouvons que nous féliciter de l'annonce faite, selon laquelle la future Maison de Santé estimée par la programmiste à 5 millions d'euros passe tout d'un coup à 2,5 millions d'euros. Quelle baguette magique aura permis ce miracle ? On peut alors s'interroger sur la sincérité du coût surestimé à 4,7 millions d'euros d'une éventuelle implantation au Collège de la Maîtrise avec des bâtiments existants et en excellent état, quand on sait qu'1,5 million aurait suffi. N'était-ce qu'une manipulation pour nous démontrer que cette Maison de Santé, il ne fallait surtout pas la faire au Collège de la Maîtrise... dans la mesure, où c'était le lieu souhaité par les élus de Saint-Claude ?

Gageons que Madame la programmiste aura bien mérité ses honoraires.

Groupe majoritaire

Opposition

Bienvenue chez vous !

Dans une ville confrontée au déclin avec des centaines d'emplois supprimés en 10 ans, une perte de 1 259 habitants en 5 ans, la fermeture du guichet de la gare l'année dernière, la décision de fermeture des services de l'hôpital, la nouvelle médiathèque est un atout majeur d'attractivité pour Saint-Claude et tout le Haut-Jura.

C'est une pleine réussite avec des abonnements et des fréquentations record. 11 000 entrées 6 semaines après l'ouverture ! 727 nouveaux abonnés dont 390 de Saint-Claude ! Une multiplicité d'usages, une très

grande diversité des publics.

Alors pourquoi l'incroyable hostilité de M. J-L Millet qui a voté le projet et le plan de financement le 12 juin 2013, tous les marchés de travaux ensuite, mais a tout fait pour en bloquer la réalisation à compter d'avril 2014 ? Serait-ce parce qu'il n'a pas été élu Président de la Communauté de communes ?

Les mesures de rétorsion n'ont cessé depuis avec le retrait de 1 300 000 euros de dotation de la Ville de Saint-Claude, le refus d'occupation du domaine public (il a fallu que le Préfet intervienne !) qui a causé la perte de 101 467 euros

de subventions de l'Europe et un dépassement d'honoraires de 46 684 euros.

Alors que ce chantier a été réalisé à 20 % par des entreprises sanclaudiennes et à 67 % par des entreprises jurassiennes.

Il serait temps de revenir à la raison car sans la Ville de Saint-Claude, il n'y aura ni maison de santé ni piscine couverte. Chacun devra prendre ses responsabilités, car l'État, qui a paré à la défaillance de la ville de Saint-Claude pour la médiathèque, sera demain beaucoup moins généreux.

Groupe d'union de la gauche.

Passage du Tour de France 2017

Le samedi 8 juillet prochain, le Tour de France vous donne rendez-vous pour une étape « 100 % Made in Jura », avec sa 8^{ème} étape (187 km) : Dole-Station des Rousses, avec bien sûr, un passage à Saint-Claude.

ANIMATIONS PRÉVUES

FÊTE DES QUARTIERS - Thématique autour de la rivière et du vélo (Espace Mosaïque - Ville de Saint-Claude)
Samedi 1^{er} juillet de 14h à 22h
Au Faubourg Marcel
Restauration, concerts, vélo shaker, découverte du vélo à assistance électrique, animations artistiques, sportives, etc.

SEMAINE DU SPORT (Service Événementiel - Ville de Saint-Claude)

Du mardi 4 au vendredi 7 juillet de 9h à 20h
Sur la Place du 9 avril 1944
Découverte d'activités sportives (défis, démonstrations), du vélo à assistance électrique, parcours vélo enfants
Vendredi 7 juillet : remise des Trophées des Champions et concert - Restauration, buvette.

ANIMATIONS "PIKACHU" - Encouragements d'Alexis VUILLERMOZ, l'enfant du pays

Samedi 8 juillet à partir de 11h
À Chevry
Restauration + buvette

RAVITAILLEMENT SPECTATEURS (Animations Touristiques Haut-Jura Saint-Claude et Maison des Associations)

Samedi 8 juillet à partir de 12h
Sur la Place des Carmes
Buvette + vente de gaufres et crêpes

JEUX GÉANTS (Ludothèque)

Samedi 8 juillet à partir de 13h
Au Parc de jeux, Place de l'Abbaye
Jeu en bois géant pour adultes et enfants

EXPOSITIONS CHARS SOUFFLACULS

Samedi 8 juillet à partir de 9h
Au Faubourg Marcel (char des Arts Plastiques) et sur la Place de l'Abbaye (Char des Soufflaculs)

ANIMATIONS OFFICE DE TOURISME HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

Samedi 8 juillet de 9h à 12h
Sur la Place de l'Abbaye
Randonnée découverte du VTT à assistance électrique
Mise en place d'un point Info (secteur de la Cathédrale) et équipe OT mobile (renseignement du public)

ANIMATIONS DELTA CLUB

Samedi 8 juillet de 9h à 18h
À Serger
Découverte de l'activité (démonstration et initiation gratuite) - Restauration et buvette

ANIMATIONS MÉDIATHÈQUE (Le Dôme)

À la Médiathèque Le Dôme
Présentation d'une sélection d'ouvrages sur le cyclisme en amont de la manifestation
Diffusion de l'étape le jour J

ANIMATIONS UNION DES COMMERÇANTS INDÉPENDANTS

En amont de la manifestation
En centre-ville
Décoration des vitrines et des rues, jeu concours pour les clients autour du vélo

VENTE DE PRODUITS TOUR DE FRANCE (Olympiques Cycles)

Sur la Place Jacques Faizant

Des perturbations de la circulation et du stationnement sont à prévoir le 8 juillet prochain entre 12h et 19h sur le parcours emprunté par les coureurs du Tour de France. Toutes les informations sur : www.letour.jura.fr

Agenda

FÊTES / FESTIVALS

6 et 7 mai
Festival Mot'Haut-Jura
Rassemblement de motos
Concert, animations – Gratuit
Restauration & buvette
Parking du Tomachon / Cité scolaire du Pré Saint-Sauveur
Renseignements : 07 69 63 81 45

Dimanche 28 mai
Fête de la Randonnée
Au Stade de Serger
Renseignements : Baladojura
Tél. 06 08 61 07 28

Du 9 au 25 juin
XXXII^e Festival de musique du Haut-Jura
Toutes les informations sur : www.fmhj.com

Du 10 au 14 juin
Fête patronale
Place du 9 avril 1944

Mercredi 21 juin
Fête de la musique
Rues du centre-ville piétonnes pour une soirée musicale et conviviale
Programme complet prochainement disponible sur : www.saint-claude.fr
Renseignements : Service Événementiel
Tél. 03 84 41 42 62

Du 23 au 25 juin
Fête du Neckar
À Rottenburg-am-Neckar
Renseignements : Comité des Échanges
Tél. 03 84 41 42 62

BROCANTE

Dimanche 1^{er} juillet
Brocante musicale – Zic à Brac
De 10h à 18h, à la Maison du peuple
Renseignements : Association La fraternelle / Maison du peuple
Tél. 03 84 45 42 26

EXPOSITIONS

Du 6 au 27 mai
Exposition de Françoise Husson, peinture
Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme
Entrée libre et gratuite
Renseignements : Service Événementiel – 03 84 41 42 62

Du 3 juin au 1^{er} juillet
Exposition de Françoise Patrigeon, peinture
Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme
Entrée libre et gratuite
Renseignements : Service Événementiel – 03 84 41 42 62

Du 8 juillet au 26 août
Exposition de l'Association des Arts plastiques du Haut-Jura
Peinture, modelage et dessin
Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme
Entrée libre et gratuite
Renseignements : Service Événementiel – 03 84 41 42 62

SPECTACLES / CONCERTS

Samedi 13 mai
D'Jazz au Bistro – Bann Gayar, jazz et maloya
À 21h, à la Maison du peuple
Renseignements : Association La fraternelle / Maison du peuple
Tél. 03 84 45 42 26

Vendredi 12 mai REPORTÉ AU JEUDI 18 MAI
Amir – Chanson
À 21h, au Palais des Sports
Billetterie au Service Événementiel (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur www.saint-claude.fr
Tarif normal : 30 €
Tarif réduit : 27 €
Tarif « place visibilité réduite » : 25 €
*sous réserve de disponibilité

Renseignements : Service Événementiel - Tél. 03 84 41 42 62

Samedi 20 mai
Nuit des Musées – Danse – Point de vue
Viadanse CCN FC
Programmation La fraternelle / Musée de l'Abbaye
À 21h, à la Maison du peuple
Renseignements : Association La fraternelle / Maison du peuple
Tél. 03 84 45 42 26

Samedi 3 juin
D'Jazz au Bistro – Macha Gharibian & Gauthier Toux Trio, jazz
À 21h, à la Maison du peuple
Renseignements : Association La fraternelle / Maison du peuple
Tél. 03 84 45 42 26

Samedi 17 juin
Fra'Café – Parquet & Asylon Terra, pop et jazz progressif
À 21h, à la Maison du peuple
Renseignements : Association La fraternelle / Maison du peuple
Tél. 03 84 45 42 26

CONFÉRENCE

Mardi 6 juin
Au temps des châteaux forts dans le Jura
À 18h15, à l'Espace Bavoux-Lançon
Renseignements : Les Amis du Vieux Saint-Claude – tél. 03 84 41 42 64
www.vieux-saint-claude.net

ANIMATIONS SPORTIVES

27 et 28 mai
Tour du Jura Cycliste
www.tourdujura.com

9, 10 et 11 juin
Enduro Jura by Julbo
Événement VTT
Week-end all inclusive
8 spéciales inédites, 4 000 m de D-

Renseignements : www.julbo.com/fr/enduro-hautjura-mtb

Du 15 au 18 juin
14^{ème} Rassemblement inter fédéral de canyoning
Initiation, village expo, conférences, animations festives
Esplanade du Martinet

AUTRES ANIMATIONS

Du 25 au 28 mai
Journées du Partenariat Saint-Claude/Rottenburg-am-Neckar
Recherche de familles d'accueil
Contact : Service Événementiel, Relations Internationales
Tél. 03 84 41 42 62

Du 29 mai au 2 juin
Semaine de la Sécurité routière
En centre-ville
Renseignements : Service Enfance-Jeunesse

Jeudi 1^{er} juin
Créaffaire, le bus de la création d'entreprise
Conseils gratuits et sans rendez-vous
De 9h à 17h, sur la Place du 9 avril 1944
Renseignements : BGE Franche-Comté
Tél. 03 84 87 15 75
www.creaaffaire-franchecomte.org

Mardi 13 juin
Salon « Bien vieillir chez soi »
Exposants et stands d'informations sur le thème du maintien dans le logement
Pièce de théâtre (à 15h) sur la prévention des chutes présentée par la Cie Foliai : "Madame Reinette"
De 13h à 18h, à la Salle des Fêtes
Entrée gratuite
Renseignements : SOLIHA Jura – Tél. 03 84 86 19 10
En partenariat avec le CCAS de Saint-Claude.